

Ne pas confondre : Service et Protection

Le service juridique : Il est assuré par la CAPEB74 pour le conseil, l'assistance et le suivi des dossiers.

La protection juridique : elle est assurée par une entité extérieure pour le remboursement (suivant barème au dos) des frais engagés dans le cadre d'un contentieux (avocat, expert...).

Confier un dossier ?

Adressez-nous l'ensemble des pièces en votre possession : copie des devis, factures, factures de situations, PV de réception, compte-rendu de chantier... copie des échanges : courriers, mails... ainsi qu'un **"petit mémo"** récapitulant l'historique, précisant le montant de la créance à recouvrer et éventuellement le motif de non règlement (si vous le connaissez).

Un éventuel rendez-vous pourra être fixé après réception et étude du dossier afin de décider de la suite à donner.

Pour tous dossiers déposés au Service juridique, il vous sera demandé une participation aux frais conformément au tableau ci-dessous :

		La participation aux frais demandée par le service juridique CAPEB74
SERVICE JURIDIQUE	MODELES (Devis, facture, CGV, PV de Réception,...) RENSEIGNEMENT TVA CONSEIL MARCHES PUBLICS / PRIVES / SOUS TRAITANCE/SOCIAL Conseils et fourniture de modèle	SERVICES INCLUS DANS L'ADHESION
	Frais d'ouverture et de gestion de dossier - IMPAYE Facturation sur les sommes recouvrées H.T. ► Créance de 1 à 10 000 ► Créance de 10 001 à 12 500 ► Créance de 12 501 à 17 000 ► au-delà de 17 001 Euros	30 Euros HT 12% 10% 7% 5%
SERVICE CONTENTIEUX	Frais d'ouverture de dossier et de gestion de CONTENTIEUX <i>autre (Litige fournisseur, etc...)</i>	60 Euros HT
	PROCEDURE JUDICIAIRE SIMPLIFIEE REALISE PAR NOTRE SERVICE CONTENTIEUX Déclaration au Greffe Injonction de Payer <i>Facturation sur les sommes recouvrées après Procédure Judiciaire Simplifiée</i>	30 Euros H.T. 60 Euros H.T. 5%
	CONSEILS SUITE A UNE ASSIGNATION Transmission AVOCAT* Déclaration et Gestion de la Protection Juridique * Vous pouvez transmettre votre dossier à l'avocat de votre choix Dans ce cadre, si l'Avocat est partenaire CAPEB 74	SERVICES INCLUS DANS L'ADHESION - 20 % sur vos factures
SERVICE SOCIAL	Aide rédactionnelle <i>Vous fournissez les éléments, nous finalisons la rédaction (Exemple : contrat de travail, rupture conventionnelle, ...)</i>	60 Euros H.T. / h.
	Frais d'ouverture de dossier pour litige contentieux avec assistance avocat	30 Euros H.T.
	Assistance Conseil Prud'hommes Conciliation : analyse / assistance Jugement : Echange pièces / conclusions / Assistance Déplacement au-delà d'Annecy	60 Euros H.T. (forfait) 60 Euros H.T. / h. 30 Euros H.T. / h.